



LES FORMATIONS DOCTORALES À L'UNIVERSITÉ LILLE 3

Elles se répartissent en 3 écoles thématiques qui assurent la formation des doctorants en collaboration avec les laboratoires de recherche de l'Université.

L'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) est rattachée à l'Université Lille 3, elle intègre 11 laboratoires de recherche en SHS de l'Université.

<http://edshs.meshs.fr/>

L'école doctorale Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM) est rattachée à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille 1), elle intègre les laboratoires de Sociologie/Anthropologie, (CeRIES), d'économie et d'économétrie (Equippe).

<http://edsesam.univ-lille1.fr/>

L'école doctorale Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) est rattachée également à l'Université des Sciences et Technologies de Lille et elle intègre le Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (LIFL).

<http://www.lifl.fr/>

Les laboratoires de rattachement des 68 docteurs 2010 :

ALITHILA (8), CEAC (3), CECILLE (10), CERIES (1), CIREL (7), EQUIPPE (1), GERIICO (2), HALMA-IPEL (3), IRHIS (12), NCA (1), PSITEC (4), STL (12), URECA (4).

Méthodologie de l'enquête:

L'enquête a été réalisée en mars 2013 par voie électronique avec relance téléphonique auprès des 68 docteurs de l'université Lille 3. Ils sont 51 à avoir répondu à l'enquête. 97% des docteurs de Lille 3 appartiennent à l'école doctorale SHS.

Malgré un taux de retour de 75%, les résultats sont à prendre avec précaution compte tenu du faible effectif.

LE DEVENIR DES DOCTEURS DE LILLE 3 AYANT SOUTENU LEUR THÈSE EN 2010

Qui sont les docteurs de Lille 3 ?

Les données administratives (sur l'ensemble des docteurs de Lille 3) nous apprennent que la promotion 2010 a été plus féminisée que les précédentes (36 femmes pour 32 hommes). 59% des docteurs exerçaient une activité salariée durant la dernière année de thèse, 10% étaient ATER, 7% bénéficiaient d'un financement (bourses) et 24% ne disposaient d'aucun financement. Les docteurs 2010 ont obtenu leur thèse en moins de 5 ans pour la moitié d'entre eux (médiane).

Vers la qualification CNU et l'accès aux postes de MCF...

Si tous les docteurs n'envisageaient pas de devenir enseignants-chercheurs, ils sont tout de même 6 sur 10 à s'être présentés à la qualification par le Conseil National des Universités, dont les trois-quarts avec succès. Quelques-uns ont même été qualifiés sur deux sections de CNU. Sur les 23 répondants qualifiés, 5 ont obtenu un poste de MCF dans les trois ans qui ont suivi l'obtention de la thèse.

Quelle est leur situation professionnelle trois ans après l'obtention du doctorat ?

En mars 2013, 44 docteurs sur les 46 actifs¹ sont en emploi et 2 en recherche d'emploi. Parmi les personnes en emploi, 25 ont déclaré qu'elles avaient le même emploi que celui exercé avant l'obtention du doctorat. Il s'agit principalement d'enseignants agrégés, certifiés ou professeurs des écoles (13) et dans une moindre mesure de psychologues ou neuropsychologues (3).

7 docteurs sur les 51 répondants ont effectué un post-doc après l'obtention du doctorat, 3 sont toujours dans cette situation à la date de l'enquête.

En ce qui concerne le niveau des emplois occupés par les docteurs 2010, ils sont presque tous cadres (sauf un technicien). Si le public demeure le principal secteur d'insertion des docteurs, 6 personnes travaillent dans le privé et une dans l'associatif.

¹ Hors 1 retraité, 1 sans emploi et n'en recherchant pas, 2 en poursuite d'études et 1 dont la situation n'est pas connue.

37 docteurs sur 44 occupent un emploi stable à la date de l'enquête.

26 d'entre eux sont fonctionnaires, 7 en CDI, 2 sont professions libérales et le reste est en CDD.

Où travaillent-ils ?

Principalement en France pour la plupart des docteurs mais 8 travaillent à l'étranger (Albanie, Allemagne, Bénin, Chili, Chypre, Italie, Maroc, Suisse).

78% des docteurs 2010 sont satisfaits de leur emploi.

Et la grande majorité des personnes interrogées ne regrette pas d'avoir fait une thèse puisque 68% ont répondu «oui» à la question «avec du recul, referiez-vous une thèse ? ». En témoignent ces quelques commentaires recueillis par la question ouverte :

- «Je ne regrette pas d'avoir poursuivi des études doctorales car elles m'ont apporté des connaissances culturelles et scientifiques (...)».

- «Je n'ai aucun regret d'avoir fait une thèse même si l'accès à un poste dans une université reste difficile. Je me suis réorienté en archivistique mais assiste toujours aux soutenances de thèses, propose des communications aux colloques, etc.».

- «Ma thèse de doctorat à l'université de Lille 3 a été l'aboutissement de mes recherches en histoire médiévale, un domaine qui me passionne depuis très longtemps (...)».

Mais tout n'est pas parfait !

En effet, il ne faut pas non plus ignorer les difficultés rencontrées par quelques docteurs dans la réalisation de leur thèse, notamment concernant le financement qui a une fois de plus été souligné comme une des difficultés majeures :

- «J'ai effectué une thèse non financée que j'ai soutenue et validée mais je ne referais plus un doctorat dans les mêmes conditions. Les contraintes étaient trop présentes».

Quant à la carrière d'enseignant-chercheur, le manque de postes de MCF a contraint certains docteurs à s'orienter vers l'enseignement secondaire, où la thèse n'est pas reconnue statutairement.

- «Au plan professionnel, le doctorat et ma qualification ne m'ont pas encore permis d'être totalement satisfaite. Mon objectif est d'obtenir un poste de maître de conférences afin de poursuivre mes recherches. J'ai été contrainte de passer le CAPES pour ne pas rester sans emploi (...)».

- «Je conserve encore l'espoir d'obtenir un poste de MCF car

mon emploi de professeur dans le secondaire ne me permet pas pour le moment de poursuivre mes recherches et d'écrire des articles».

- «Avoir obtenu une thèse n'apporte aucun avantage à un enseignant du secondaire, seule l'agrégation est prise en compte ; j'ai donc régulièrement enseigné au collège et multiplié «les mesures de carte scolaire» (mutations subies) parce que j'étais la dernière arrivée. Cela va plus loin, les années passées à l'Université, même lorsqu'on y enseigne comme moniteur ou ATER, sont des années qui ne comptent pas dans les échelons et dans la notation de l'enseignant (...)».

Cette non-reconnaissance de la thèse n'affecte pas que les enseignants.

«Je suis déçue qu'il soit si difficile de valoriser un doctorat sur un poste clinique dans la fonction publique hospitalière».

«Thèse pas du tout reconnue dans le milieu professionnel. Ma thèse a été un frein à l'embauche par rapport au côté trop intellectuel des recherches et le côté inutile d'une thèse dans le milieu privé.».

En conclusion, bien que la situation professionnelle des docteurs trois ans après la thèse soit loin d'être catastrophique, la reconnaissance du doctorat en SHS, en dehors de la sphère des emplois dits académiques, demeure encore problématique. Par ailleurs, l'accès aux postes de MCF (limités en nombre) reste délicat et ne permet pas de répondre pleinement à tous les objectifs de carrière.

Intitulés des métiers

Maître de Conférences
Full Professor
Chercheur Post-Doc.
ATER
Chercheur associé
Enseignant (Agrégé, certifié, prof. des écoles...)
Psychologue, Neuropsychologue
Archéologue
Chef de projet informatique
Formateur
Responsable pédagogique et commercial
Chargé de relations publiques
Chef de division (Commission Européenne)

Réalisation

Stéphane BERTOLINO - Ofive

Avec la collaboration des membres de l'Ofive :
Jean-Philippe QUAGLIO, Delphine POLLET et Cécile PARMENTIER

Imprimerie Lille 3

Contact

Ofive Université Sciences Humaines et Sociales
Lille 3 - Charles de Gaulle

Observatoire des Formations, de l'Insertion et de la Vie Etudiante
Domaine universitaire du Pont de Bois

BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Mél : ofive@univ-lille3.fr